

DEP 54+55+57 TAR

Du 13 mai 2023 au 14 mai 2023

Edité le 7 mai 2023 à 15:23 - page 1 -

HORAIRE DE TIR

Association : 1257405 **A.T.U.S. FORBACH**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

820	Carabine d'initiation militaire 22 lr	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82684955	NICKLES Arnaud	S1 22 RM	samedi 13 mai 2023 à 10:00	
82510342	NICKLES Jean-Michel	S2 22 RM	samedi 13 mai 2023 à 10:00	
830	Pistolet / Revolver	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00292334	LANG Gérard	S3 79 P+G	dimanche 14 mai 2023 à 10:00	
82684955	NICKLES Arnaud	S1 78 P+G	dimanche 14 mai 2023 à 09:00	
82510342	NICKLES Jean-Michel	S2 71 P+G	samedi 13 mai 2023 à 09:00	
832	Armes de poing Authentiques	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00292334	LANG Gérard	S3 80 P+G	dimanche 14 mai 2023 à 11:00	
		-- Fin --		